

Qu'est ce que le DIMA ?

Le DIMA s'adresse aux élèves volontaires de 4ème et 3ème de l'enseignement agricole ou de collège, qui peuvent déjà avoir un projet d'orientation vers la voie professionnelle par apprentissage.

Les enseignements dispensés au cours du DIMA sont des enseignements généraux, technologiques et pratiques auxquels s'ajoutent des stages dans une ou plusieurs entreprises.

Cette année scolaire correspond généralement à la dernière année de collège. L'élève en DIMA a la possibilité de se présenter au diplôme national du brevet (DNB).

Comment peut-on y accéder ?

La demande d'accès à cette formation doit être effectuée par l'élève et ses représentants légaux au chef de l'établissement dans lequel il est scolarisé. Tout élève intéressé par ce parcours doit être âgé d'au moins 15 ans lors de son entrée dans le dispositif.

Quelle est sa durée ?

La formation débute en septembre et se termine en juin.

Quels sont ses débouchés ?

A l'issue de la formation l'élève peut signer un contrat d'apprentissage et s'inscrire dans un CFA ou réintégrer l'éducation nationale.

Quels métiers peut-on découvrir ?

Le Centre de formation de Châteaufarine accueille des élèves intéressés par tout type de métiers et pas exclusivement les métiers de la nature et de l'environnement.

Quel est son programme ?

- 14 h par semaine sont consacrées aux disciplines générales (français, histoire-géographie, mathématiques, sciences, langue vivante, éducation physique et sportive (EPS), éducation socioculturelle.

- 8 h sont consacrées aux enseignements technologiques (incluant notamment éléments de sécurité et de droit du travail) et aux activités pratiques à caractère professionnel.

- 3 h sont consacrées aux activités individualisées (informatique, recherches, renforcement disciplinaire...).

- 3 h sont consacrées aux activités de découverte des métiers de l'environnement et à l'élaboration du projet professionnel.

La découverte des métiers représente une part importante de la formation. Les élèves réaliseront 8 semaines de stages d'initiation et découverte.

Un accent tout particulier est porté sur la pédagogie de projet.

Quels sont les horaires ?

Lundi	Mardi, mercredi et jeudi	Vendredi
10h-12h 13h30-16h30	9h-12h 13h30-16h30	9h-12h 13H00-15H00

(28 heures par semaine).

Les élèves disposent des vacances scolaires.



Créé il y a plus de 50 ans, il est l'un des plus importants



centre de formation agricole public de France. Il regroupe le centre de formation d'apprentis agricoles (CFAA du Doubs) et le centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA de Châteaufarine).

Nos missions

Assurer des formations, former à des métiers et favoriser l'insertion professionnelle

Pour des jeunes dans le cadre de contrats de travail en alternance (apprentissage, contrats de professionnalisation).

Pour des adultes, dans le cadre du perfectionnement, de l'amélioration de la qualification, de la reconversion et l'accompagnement de projets.

Nos formations

Elles couvrent tous les niveaux :

- niveau V (BPA, Seconde pro et spécialisations),
- niveau IV (baccalauréat, brevet professionnel, titre homologué et spécialisations)
- niveau III (BTS)
- niveau II (licence).



Les secteurs concernés sont les métiers de la forêt et du bois, de l'aménagement paysager et de l'environnement, de l'agriculture et de l'alimentation.

Le Centre accueille chaque année environ 300 apprentis et 100 stagiaires.

Pour en savoir plus, contactez nous.



Le centre de formation de chateaufarine
CFAA du Doubs/CFPPA de Châteaufarine
10 rue François Villon,
B.P 65809
25058 Besançon Cedex5

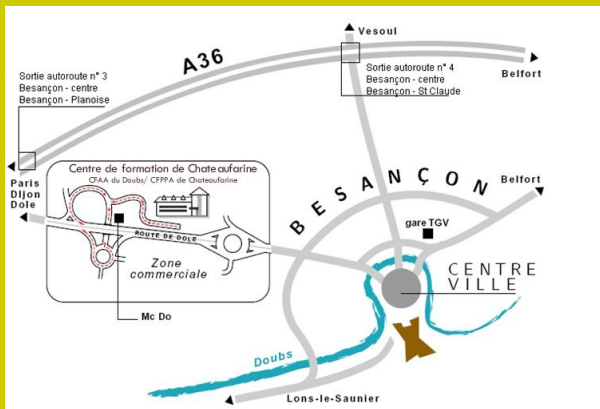
Tel : 03 81 41 96 40

Courriel : cfa.doubs@educagri.fr

Site internet : www.chateaufarine-formation.net



Responsable de formation
Emmanuel DELAVELLE
Tel : 03 81 41 85 21
emmanuel.delavelle@educagri.fr



Maçon
Plombier
aide soignante
cuisinier
vendeuse
coiffeuse
Mécanicien
paysagiste
chaudronnier
animatrice
technico-commercial
hûcheron

Centre de formation
Chateaufarine
Lycée
Granvelle
EPLA Besançon

métier
3^e formation
DIMA
Dispositif d'Initiation
aux Métiers en Alternance

professionnel
qualification
spécialité
apprentissage
emploi

Le choix de l'alternative



Le centre de formation de Châteaufarine
10 rue François Villon
25000 Besançon